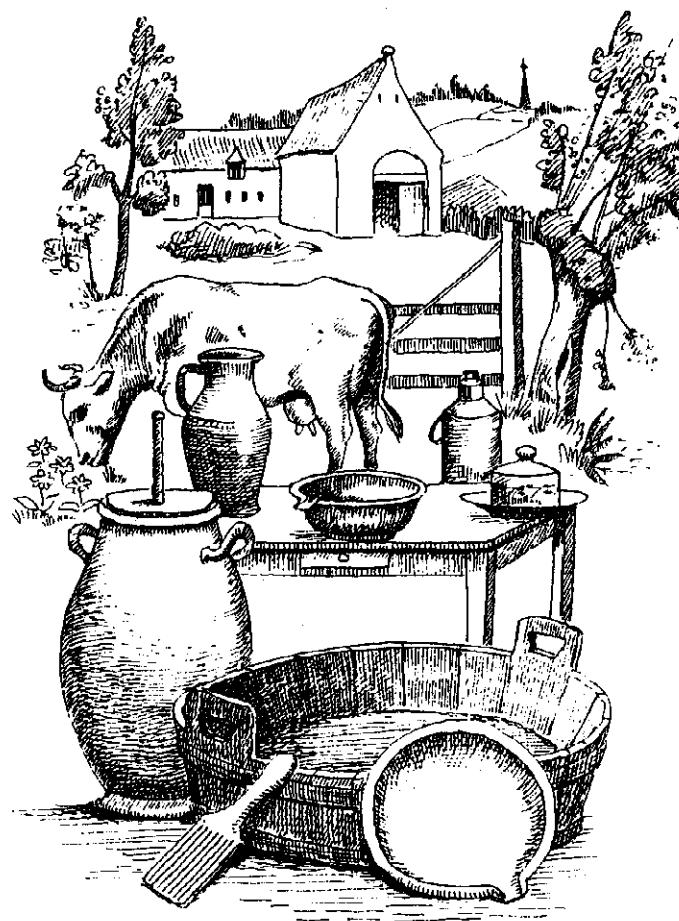




Le Centre Culturel
et
le Syndicat d'Initiative de Braine-le-Comte
présentent :

“ Lorsque Braine m'est conté ... ” (1)

150 ANS DE VIE AGRICOLE (1692 – 1851)



Jacques BRUAUX
Héraut Crieur, Conteure

Illustrations d' Alfred BRUX.

CRAYON GENEALOGIQUE DE JACQUES BRUAUX

Ses parents :

SERVAIS, Marguerite (1899 - 1982)
BRUAUX, Gabriel (1896 - 1985)

Ses aïeuls :

SERVAIS, Fernand (1872 - 1919)
DETTRY, Marie (1874 - 1960)

Ses bisaïeuls :

SERVAIS, Germain (1837 - 1902)
BRIGODE, Marie-Joseph (1838 - 1880)

Ses trisaïeuls :

DECROËS, Sylvie (1807 - 1864)
SERVAIS, Jean-François (1793 - 1874)

Ses quadrisaïeuls :

DECROËS, Jean-Baptiste (1763 - 1839)
SUSSENNAIRE, Eleonore (1766 - 1834)

Ses quintaïeuls :

GHISLAIN, Marie-Marguerite (1725 - 1787)
DECROËS, Jean-Baptiste (1724 - ?)

Ses sexaïeuls :

GHISLAIN, Jean-Michel (1695 - ?)
GOBERT, Anne-Joseph (? - 1716)

Ses septaïeuls :

BLOMMART, Waudru (+ 1650 - 1727)
GHISLAIN, Gilles (? - 1705)

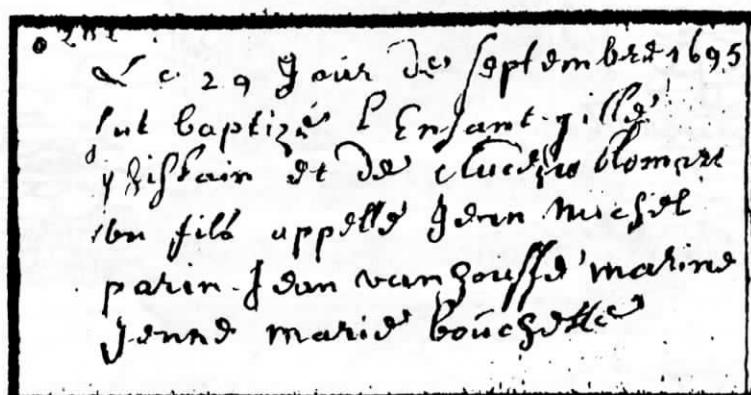
MES ANCÊTRES AGRICULTEURS (1692-1851)

Il y a trois siècles, en 1692, WAUDRU BLOMMART, ma septaineule, c'est-à-dire mon ancêtre à la huitième génération, était la locataire de la seigneurie du Fayt à Steenkerque. C'était alors une robuste fermière de 40 ans, qui déclarait fièrement : "Mes parents étaient laboureurs". En effet, elle avait hérité de 12 journels de terre, la moitié à Horquette et l'autre à Horlebeek. Le journal était la quantité de terre qu'un homme pouvait labourer en un jour, environ 25 ares ou un quart de bonnier.

En bas des actes officiels, Waudru ne sachant lire, ne traçait pas une croix comme les autres illettrés, mais faisait un dessin assez semblable aux marques des tailleurs de pierre. A 31 ans, elle avait épousé un voisin, GILLES GHISLAIN, laboureur comme elle, qui savait lire et écrire. A 33 ans Waudru eut une petite fille, Anne Thérèse, et à 43 ans, à la grande joie de son mari, un garçon, Jean-Michel, dont je descends.

REGISTRES PAROISSIAUX DE STEENKERQUE

BAPTÈME DE JEAN- MICHEL 1695.



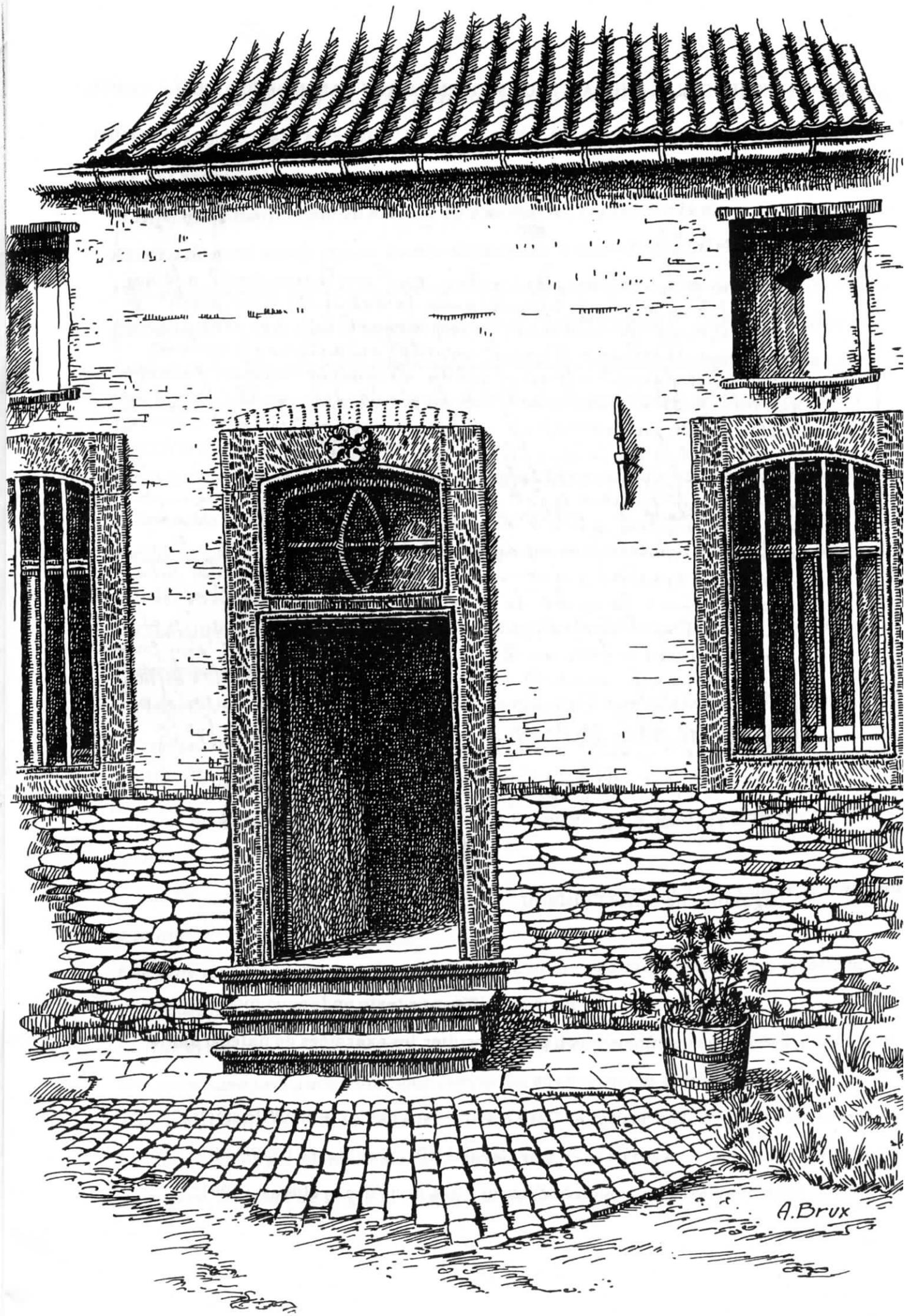
LA SEIGNEURIE DU FAYT, TOUJOURS HANTEE PAR WAUDRU.



SCEAU ECHEVINAL DE LA SEIGNEURIE DU FAYT.

la marq
A
Waudru Blommart

SIGNATURE DE WAUDRU.



ACTE PAR LEQUEL GILLES GHISLAIN LOUE 9 JOURNELS AUX HANON DE BRAINE-LE-COMTE

(1694).

28 novembre 1694

Le xxviii ḡbre 1694. M. ḡislain confie à monsieur astier,
époux monsieur priez assens pour le debat de neuf ans
à venir et ce de Nicola Hanon lequel lui a accordé pour
les dix ans le droit & le neuf journels ou enurez d'itterez
labourables ḡisant astier sur la Seignorise du fay tenant
au brabant et à Martain tel que la piece de telz qu'elles se contentent
sans le faire par corps n̄e mesure pour en convenir a faire
précisement le brabant a fay astier se les biens et biens
labourables faire toutes feffez et faire au fay ḡisant
autre ḡisant fumour par lequel on fait a son profit la copie
de fay et autres a faire telz qu'il appertient au fay
a fay de la laison vix ay de rejet outre que il est en fay
et prouit et rendez xrisant autz hanon son aysant en fay
ville de Braine le court la seignorise de vingt cinq lieues d'ay
francs de ce d'iteils et contributions de la province et
aussi d'effezat a faire au Et. d'iteils 169 francs en fay en
ay au fay les neuf ans et q̄s accomplis et au cas q̄ l'et ḡislain
payroit quelq̄s p̄p̄t ou autre charges de annes antérieures
et de charges de fay foytage lui ferat tout conté sur la
redevance et parmi ordonance tout ḡisant que il le
partez q̄s sont obligé et subi leurs signatures et signes et d'iteils
ḡislain

(signature de Gilles Ghislain)

Pour déchiffrer ce texte en langue moderne,
on peut consulter les exercices de paléographie
dans :

"Lire les archives des XVI^e et XVII^e siècles"

par Gérard MOYSE et Pierre BERNARDIN

(Vesoul - Les Amis des archives - 1991)

Le 30 juin 1705, juste avant les moissons, Gilles, son mari, meurt. Waudru a alors 53 ans et se sent bien lasse. La vie est difficile car depuis 1701, les armées de Louis XIV ont envahi nos régions : l'insécurité règne.

Sa fille, qui a maintenant 20 ans, n'a qu'à se marier et prendre la direction du Fayt. Waudru ne perd pas de temps. Quatre mois après la mort de son mari, le 5 novembre 1705, accompagnée de sa fille, de son futur gendre et du père de ce dernier, elle se rend à Braine-le-Comte, chez le notaire royal Simon GHILLET afin de faire enregistrer le contrat de mariage. Le futur époux s'appelle Pierre François et habite Marq. Son père Antoine promet de lui donner 300 livres et de lui laisser choisir un cheval dans son écurie une fois le mariage consommé.

En outre, il lui donnera tous les habits et linges dignes de son état. Il lui fournira de quoi acheter des bagues et des joyaux suivant ses mérites.

Waudru Blommart de son côté se dessaisit de tous ses biens au profit du nouveau ménage, soit :

- 4 chevaux et un poulain, 2 paires de boeufs, 6 vaches, 2 veaux (beutin), 3 porcs à l'engrais et 4 gorets.*
- 1 chariot, 3 charrues, 1 binoir, les harnais des chevaux, 2 chars à boeufs (benneau)*
- les chaudrons, étains et meubles meublant sa maison et ceux réfugiés à Enghien, même son lit et de la toile non coupée*
- toutes les gerbes, paille, fourrage et trèfle qui se trouvent dans la grange et le hourdeau*
- tous les grains battus : blé, froment, orge, avoine, épeautre et autre espèce se trouvant à la maison ou à Enghien.*

Elle cède tous les baux, tant de sa maison que de ses prairies et ses terres, qu'elle tient des sieurs : Evrard, Hanon, Hulin, Mathieu, ...

Sa fille et son gendre s'engagent à la nourrir et à l'entretenir le reste de ses jours. Mais elle prend une précaution qui nous étonne. La possession des biens de ce monde assècherait-elle les coeurs ? Si elle trouve bon de se retirer ailleurs, ils se verrraient obligés de lui payer annuellement, sa vie durant, cent livres en argent, cinquante livres de beurre, un muid de seigle et un demi muid de froment, mesure de Braine.

REGISTRES PAROISSIAUX DE STEENKERQUE.

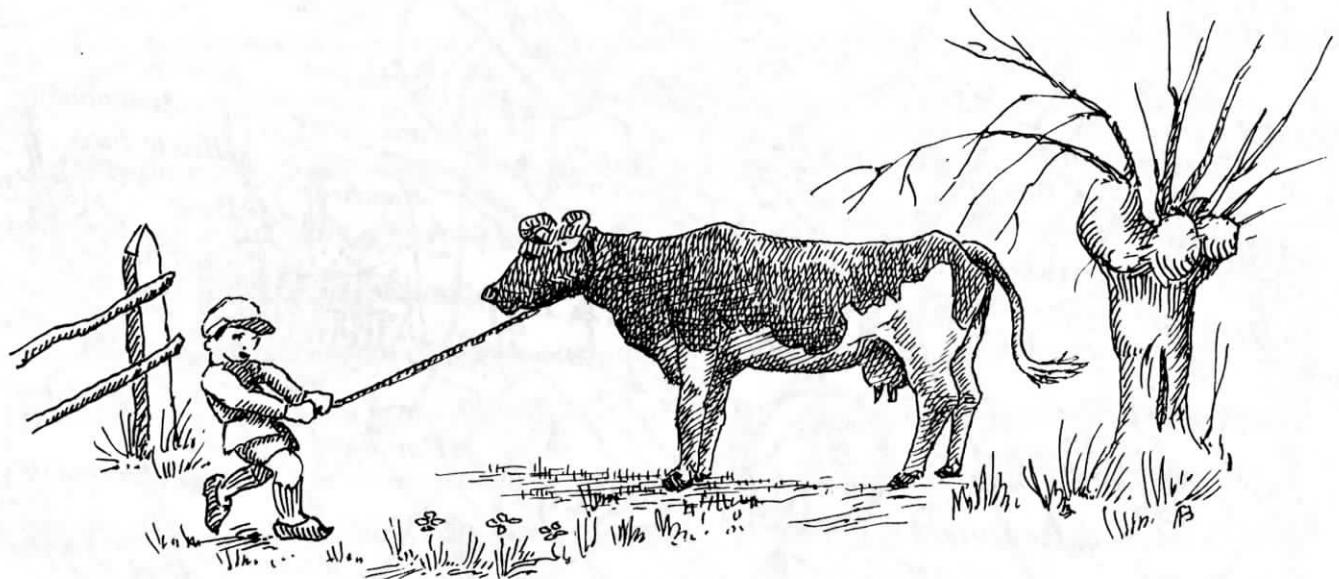
LE PREMIER ET LE DEUXIEME BANS DE MARIAGE ENTRE WAUDRU BLOMMART ET GILLES GHISLAIN ET L'INSCRIPTION DE MARIAGE EN 1683.

Le premier Ban de mariage entre Gisèle
et Waudru Blommart et Ghislain
tenu le 25 d'août de l'an 1683
anno 1683
Le second Ban de mariage entre Gisèle
et Waudru Blommart et Ghislain
Blommart tout deys d'août
Ghislain Steenkerque

MARIAGE DE WAUDRU ET DE GILLES EN 1683.

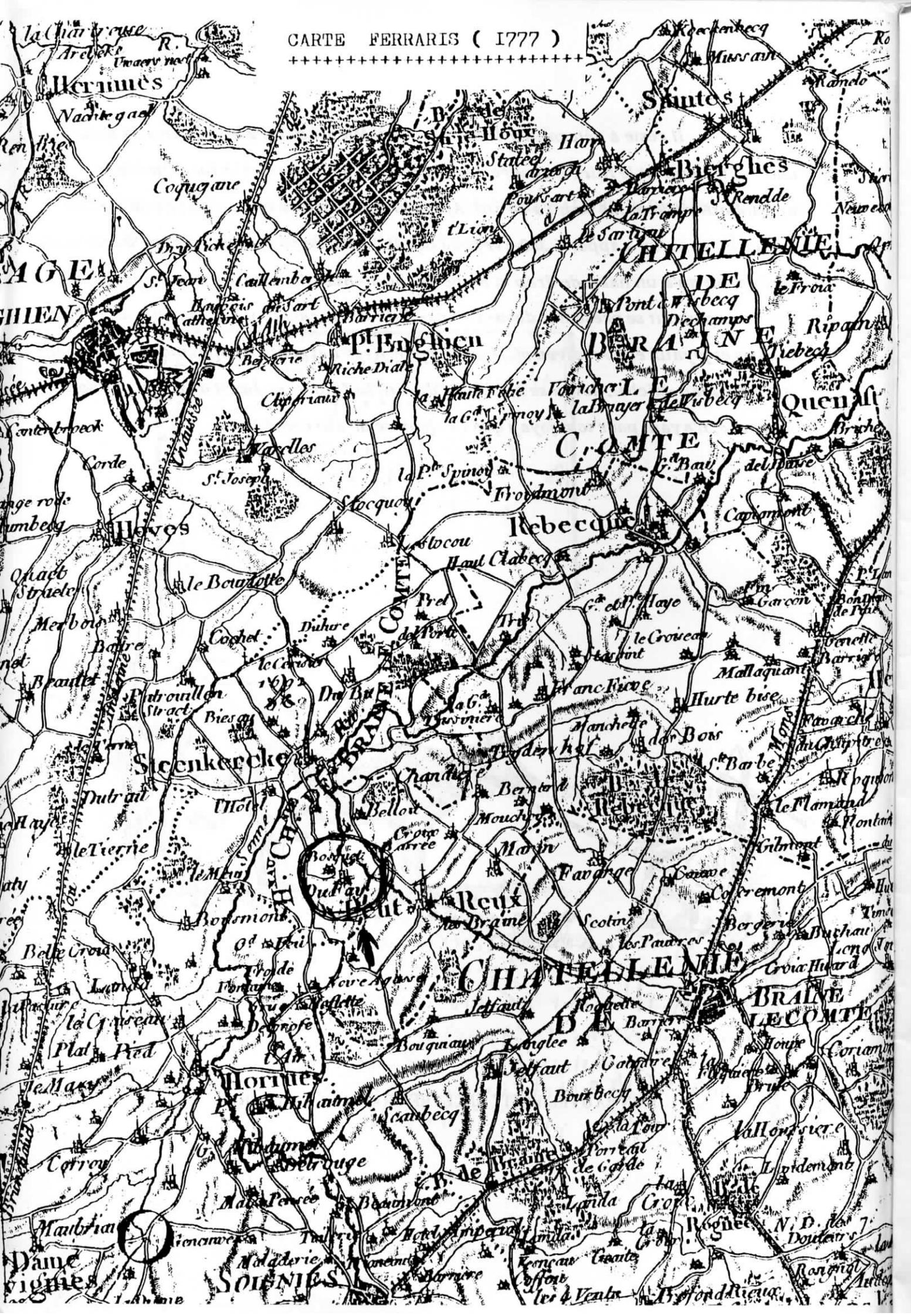
Le 25 d'août
Le second Ban de mariage entre Gisèle
et Waudru Blommart et Ghislain
tenu le 25 d'août de l'an 1683
anno 1683
Le second Ban de mariage entre Gisèle
et Waudru Blommart et Ghislain
tenu le 25 d'août de l'an 1683
anno 1683

Il reste à déterminer le sort de Jean-Michel qui n'a que 10 ans. Sa soeur doit l'entretenir et le faire instruire dans la lecture, l'écriture et la foi catholique apostolique et romaine jusqu'à 20 ans. Après, il doit prendre un état ou se marier ! Le fiancé de sa soeur a apporté 300 livres de dot, lui aussi recevra 300 livres à 20 ans, mais il n'a droit qu'à un habit de drap et à une vache au lieu d'un cheval. Alors que Pierre François pouvait se présenter devant Anne-Thérèse, caracolant sur son cheval, portant bagues et joyaux et pouvait en offrir à sa belle, avec l'argent de papa, mon pauvre petit ancêtre, Jean-Michel, devra se présenter devant sa future, en habit de drap, traînant sa vache, n'ayant pour tout joyau que la richesse de son cœur !



MON PAUVRE PETIT ANCÊTRE TRAÎNANT SA VACHE.

CARTE FERRARIS (1777)



Cette sorte de matriarcat puisait sa justification chez les gens de la terre, dans l'assimilation de l'homme aux atrocités des guerres.

Le fin fond de nos légendes ne parle-t-il pas d'un âge d'or où les hommes vivaient en paix et où le dieu était une grande déesse pacifique et maternelle ? C'est Napoléon, avec son code, qui redonna la primauté à l'homme, au guerrier .

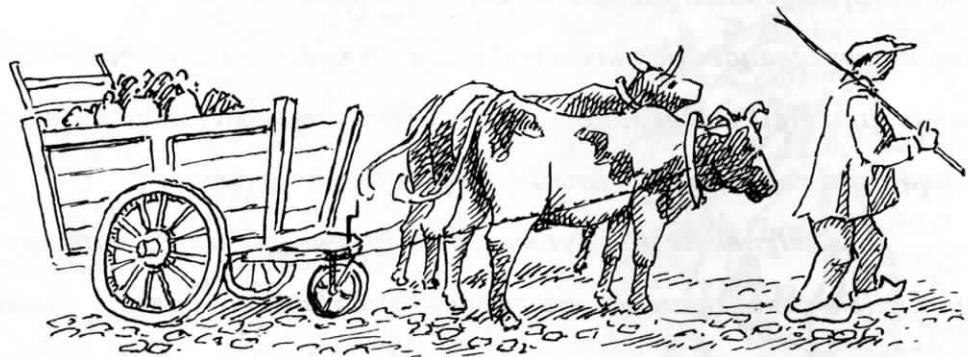
Si la seigneurie du Fayt n'a pas échappé à l'enlaidissement de nos campagnes, elle a certainement conservé une ambiance envoûtante, cachée comme elle est dans une cuvette, au bout d'un cul-de-sac. La carte Ferraris de 1777 nous montre le bosquet du Fayt qui longe la vieille frontière séparant la châtellenie de Braine-le-Comte du duché de Brabant. Il protège la ferme des vents d'est et du nord et explique la situation du jardin et des communs.

Du temps de Waudru, peut-être y avait-il quelques murs de schiste, vestiges de la destination militaire du lieu, mais l'essentiel des bâtiments était fait de murs de torchis recouverts de chaume (à Steenkerque, du temps de Louis XIV, on vit encore comme au Moyen Age). L'habitation n'est qu'une longue pièce de terre battue. Dans la vaste cheminée de schiste, pend à la crémaillère le chaudron où le potage mijote. Qu'y a-t-il d'autre dans la pièce ? Il est certain que si Waudru avait eu un beau coffre, une belle table, des cuillères et fourchettes ou autres ustensiles de ménage à la mode, elle les aurait mentionnés pour bien étaler ses richesses.

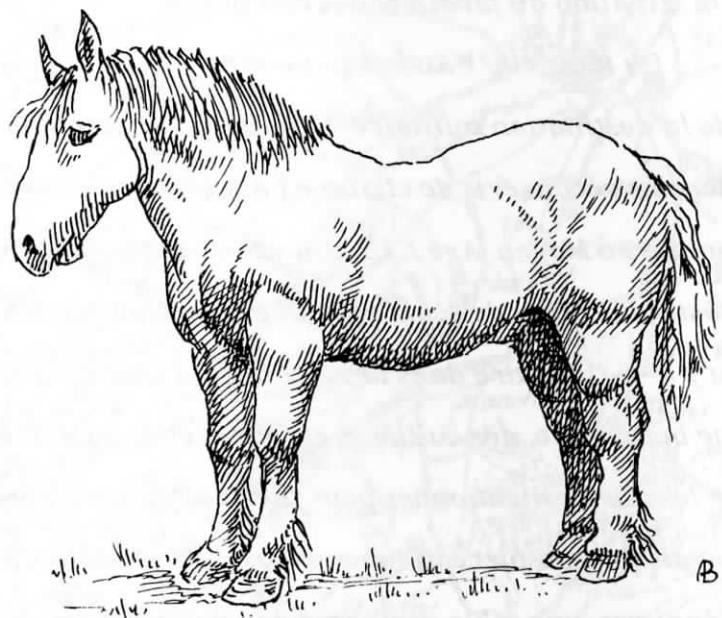
On ne trouvait dans la pièce qu'un ou deux coffres taillés à coup de hache dans des planches épaisses, une table composée de quelques planches posées sur des tréteaux que l'on s'empressait d'ôter après usage, quelques escabeaux à trois ou quatre pieds. Généralement on s'asseyait sur des bottes de paille de seigle que l'on recouvrait d'une étoffe si l'on voulait faire honneur à son hôte.

L'essentiel de la nourriture était du pain complet composé de 2/3 de seigle et d'1/3 de froment. La viande était cuite avec des légumes dans un grand chaudron. On appellait "soupe" la tranche de pain que chaque convive laissait imbiber dans ce genre de hochepot. La viande découpée en tranches était servie sur de larges morceaux de pain qui s'imbibaient de jus.

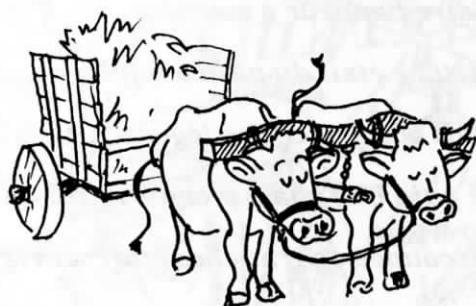
AU DEBUT DU 20^e SIECLE, LES PAUVRES ATTELAIENT ENCORE LEURS VACHES.



NOS FERMIERS PACIFIQUES EN FIRENT UN DES PLUS PUISSANTS CHEVAUX DE LABOUR DU MONDE.



LE CHAR A BOEUFFS D'APRES ASTERIX LE GAULOIS.



En été, les longues journées de travail étaient coupées de deux déjeuners, du dîner, du goûter et du souper. Patron et serviteurs trempaient joyeusement la main dans le même chaudron, se servaient de la même cuillère, de la même coupe, mordaient gaiement dans la même tranche de pain imbibée de sauce et recouverte de viande. L'inconfort de la vie et de l'habitation était occulté par la chaleur de la fraternité des gens qui triment ensemble.

En hiver, les trois quarts de la chaleur partaient dans la grande cheminée. Il ne faisait jamais très chaud dans la pièce. Les maîtres y dormaient, dans un grand lit familial. De leur côté, les serviteurs retrouvaient avec plaisir la tiédeur de l'étable ou de l'écurie.

Pour utiliser les temps morts que laisse l'agriculture, Gilles s'occupe de transport. Il y a pénurie de chariots tout terrain pour assurer le commerce entre le Hainaut et la Flandre, suite à l'état lamentable des routes. Pour répondre à cette demande, Gilles possède deux attelages de boeufs et en prépare un troisième. Le char à boeufs, appelé "benneau" chez nous, est un petit véhicule tout terrain qui depuis deux millénaires est à la base de toute la vie rurale. Quelques années plus tard, il sera dépassé par le progrès, suite à l'amélioration de la race chevaline et des routes. Le bouvier est attaché à un couple de boeufs, il les entretient, les fait travailler, mais aussi répare le benneau et fabrique les jougs. Les boeufs sont des animaux robustes mais têtus. Normalement le bouvier, muni de son aiguillon, se place devant les boeufs, leur parle et les boeufs suivent paisiblement à ...du 4 km à l'heure. Depuis le Moyen Age, on ferrait les boeufs au moyen de fers en demi-lune.

Depuis la préhistoire, l'homme a surtout utilisé le cheval à des fins belliqueuses. Attila ne se vantait-il pas que l'herbe ne croissait plus, partout où son cheval avait passé ? Chez nous, nos fermiers pacifiques en firent un des plus puissants chevaux de labour du monde. Il y a un siècle, on se rendit plusieurs fois à la gare de Braine, musique en tête, pour fêter le retour d'un de nos étalons, vainqueur de grands concours internationaux. Aussi, nos "ronsins" comme on les appelait en wallon, partaient, accompagnés de leur "étalonier", pour de longs périples en France, afin de couvrir les poulinières et leur assurer une descendance riche de notre force tranquille.

REGISTRES PAROISSIAUX DE STEENKERQUE.

BANS DE JEAN MICHEL ET DE ANNE JOSEPH (1716)

Le dix sept ans soixante, ont été publiés les trois bans de mariage entre
jean michel guilain de cette paroisse et anne joseph gobert de
la paroisse de la croix. CM: 5.

MARIAGE DE MARIE MARGUERITE ET DE JEAN BAPTISTE DECROËS (1750)

Le dix neuf du mois de mai de l'an dix sept cent cinquante après la
publication de trois bans faite dans cette paroisse par deux dimanches
et une faide, seauoir le 10, 11 et dix huit dito, ont été par nous
mariés après avoir eu pris leur consentement mutuel et eux
ayant reçu de nous la bénédiction nuptiale, jean baptiste decroës
jeun homme de cette paroisse âgé de vingt six ans fils de laurent
decroës, feneier dans la paroisse d'houvres, et de marie tressette
pater noster, mort au dit houvres, et marie marguerite t'hillain
jeune fille de cette paroisse âgée de vingt quatre ans fille
de jean michel t'hillain et d'anne joseph gobert tous deux
mort dans la paroisse de la croix et en leur temps feneiers dans
le dit lieu, assistez d'hubert decroës jeun homme et frere au

Revenons à Jean-Michel, qui a bien su tirer son plan puisque je suis là pour vous en raconter l'histoire ! Waudru, en femme de tête, a chargé les religieux de Saint Pholien, qui ont des propriétés dans toute la région, de trouver le meilleur parti possible pour marier son fils. A 20 ans, avec son costume de drap, sa dot et sa vache, notre Jean-Michel partait à la rencontre de Anne-Joseph GOBERT, de Croix-lez-Rouveroy. Il dut être heureux dans ce beau pays frontalier, aux terres riches, aux vallons harmonieux. Ce qui est certain, c'est qu'il eut 6 enfants, de 1716 à 1726.

La paix enfin revenue, toute notre région amorce la première révolution industrielle. Sous le régime autrichien (1714-1794) notre Hainaut prend figure de pays industriel. Nos populations instruites, laborieuses, croient au progrès. Nous expédions hors de la province notre charbon, nos marbres, nos pierres et leur sous-produit : la chaux. La sidérurgie, les industries céramique et verrière se développent. Nos agriculteurs se haussent à la pointe du progrès, de la recherche. Ils créent une charrue améliorée, sélectionnent le cheptel et les semences. Etudiant la rotation des cultures, ils introduisent la culture dérobée du trèfle.

L'industrie naissante amène une augmentation de la population et un enrichissement de celle-ci. Elle trouve près de chez elle de vastes débouchés pour des produits plus élaborés, donc à la marche bénéficiaire plus intéressante.

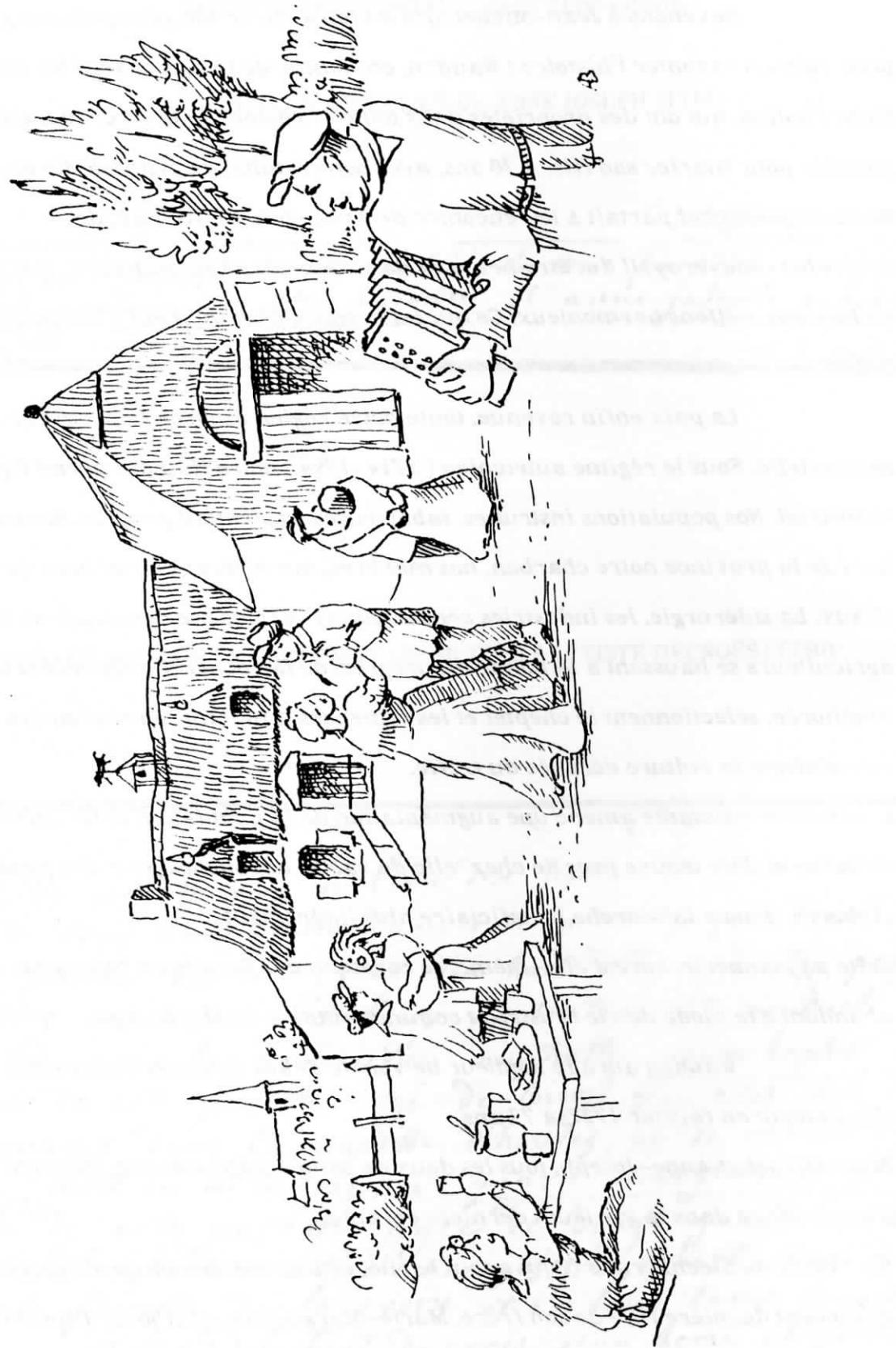
Cette paysannerie, sûre d'elle-même, se construit des fermes en briques et en pierres, abandonne le mode de vie frustre et communautaire du Moyen Age.

Waudru aura le bonheur de voir le début de toutes ces améliorations, car elle mourut en février 1727, à 77 ans.

Jean-Michel et Anne-Joseph, tous les deux de santé moins robuste, meurent avant d'avoir lancé dans la vie leurs derniers enfants.

Ma "tante de Steenkerque", qui a tout hérité, estime son devoir de s'occuper de l'avenir de l'avant-dernière fille de son frère, Marie-Marguerite, dont je descends. Elle la fait venir au Fayt et lui dit : "Travaillez bien et soyez sage et on vous mariera". C'est ce qu'elle fit et fut récompensée. Le 19 mai 1750, elle épouse à 24 ans un voisin, Jean-Baptiste Decroës, de deux ans son aîné.

QUELLE BELLE FÊTE CAMPAGNADE DUT ÊTRE CE MARIAGE AU FAYT !



Le nom de famille Decroës est un des exemples les mieux réussis de la francisation d'un nom de famille d'origine flamande. Tout laisse supposer qu'un ancêtre tenait un estaminet en pays flamand, avec une enseigne parlante représentant un récipient pour boire, appelé " Croes ". Ses descendants se sont appelés " Croes ", les " Decroës ", que l'on a toujours continué à prononcer " Crous " à Hoves et à Steenkerque. Le tréma sur le e , qui donne la belle sonorité française, apparaît déjà sous l'ancien régime.

Jean-Baptiste est le troisième fils de Laurent Decroës. Sa mère, Marie-Thérèse Paternotre, est morte à sa naissance. La même année son père se remarie et a encore 14 enfants.

Quelle belle fête campagarde dut être ce mariage au Fayt !

Le siècle de gloire de notre paysannerie était en marche.

Jean-Baptiste et Marie-Marguerite reprendront une ferme à Braine-le-Comte, à Favarge. Ils eurent 9 enfants. Je descends de Jean-Baptiste fils, né en 1763. A 31 ans, le 14 avril 1795, il épousa Eléonore Sussenaire de 28 ans.

Je vous raconterai l'histoire des Sussenaire dans " La bourse Marie-Thérèse Sussenaire 1845-1887 ". Ce sera, d'une certaine façon, l'histoire de cette lignée.

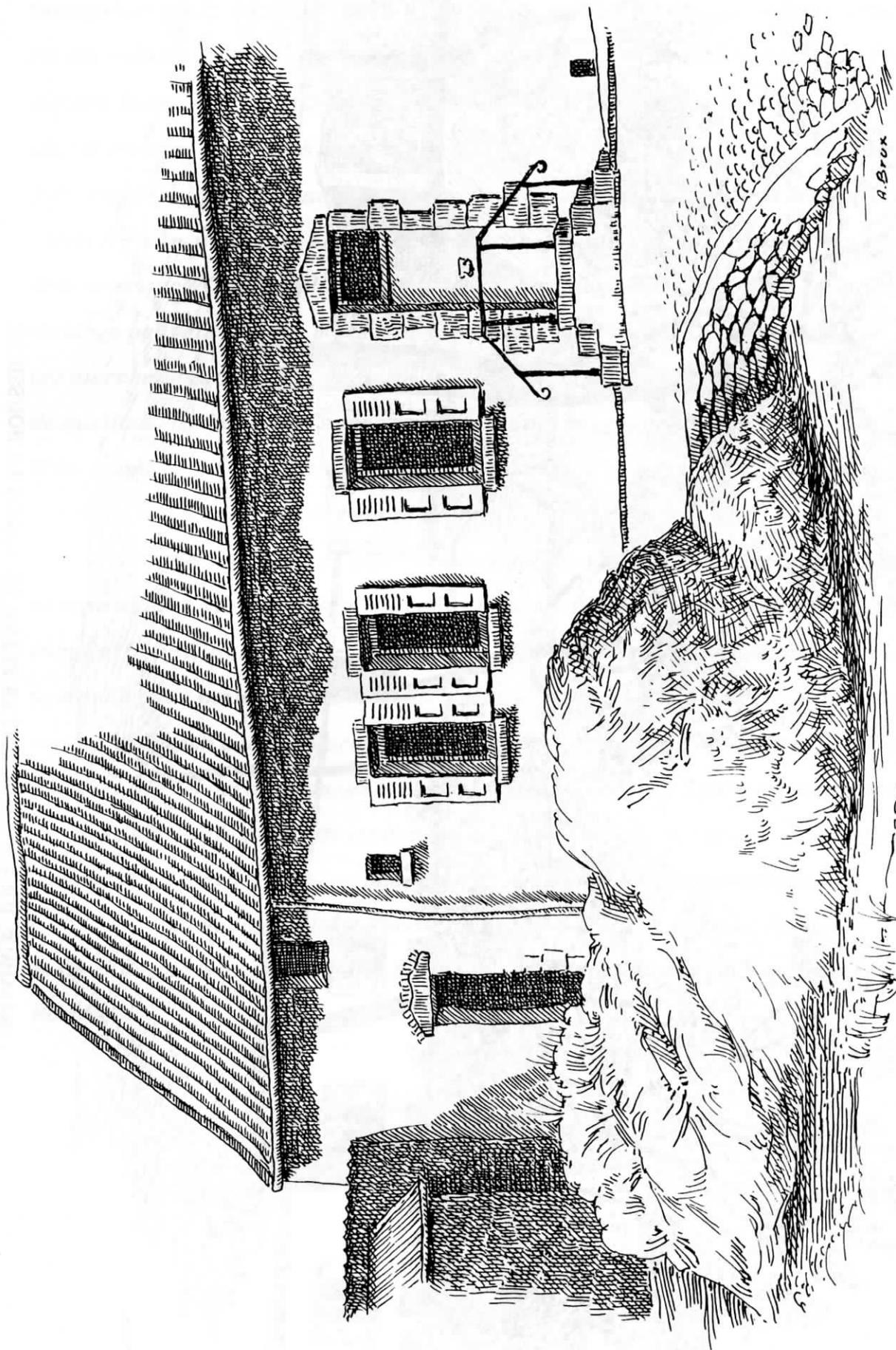
Nos cultivateurs continuent à moderniser la ferme et leurs façons de vivre. Même les domestiques mangent assis à table : ils ont une assiette, une cuillère, une fourchette, un couteau, même s'ils ne s'en servent pas toujours adroitemment. Après le repas, la servante lave le tout soigneusement à l'eau chaude. On commence à avoir des meubles, des lits de une ou deux personnes. On commence à avoir sa chambre. On " cohabite " de plus en plus séparément. La solitude fait son apparition.

Les nouvelles cultures demandent un personnel saisonnier abondant qui se recrute aisément sur place. Paternalistes, nos cultivateurs réinstaurent l'antique fête des moissons que l'on appelle à Braine " EL FIETTE DU CO D'AOUSSE ". Dans chaque ferme, le dernier char de la moisson est orné d'un bouquet (HOUPETTE). Tout le personnel le suit en dansant et en criant " DJO, DJO ". Puis dans la grande salle de la ferme, on boit, on chante et mange des gaufres. Pour terminer on sert de grandes " gouttes " et l'on rentre chez-soi en chantant.

MARIAGE D'ELEONORE SUSSENAIRE ET DE JEAN-BAPTISTE DECROËS (1795)

Le 25 Septembre 1795, quatre-vingt-dix-huit ans
 quarante et deux mois après la publication d'un
 arrêté fait à cette paroisse par le conseil d'administration
 savoir le douze de ce même mois ayant décreté
 l'dispense de deux autres de la conscription. Par
 l'intermédiaire de Cambrai en date du treize aout
 de ce même mois, ont été octroyés par nous
 à deux de nos concitoyens, après avoir pris leur
 consentement mutuel et de quels nous la
 bénédiction apostolique, jean-baptiste joseph
de croës censier né et domicilié en cette paroisse
 fils de jean-baptiste de croës né à Rouen et de
marie gertrude Josephine née à Meaux et
 et Eleonore Josephine Sussenaire censier fille de Nicolas
et domicilié en cette paroisse, fille de nicolas
Josephine Sussenaire et de marie legoste tous
 deux de cette paroisse.
 Le curé philippe Joseph Wernozier prêtre
 et ghislain Joseph de Croës de cette paroisse
 lesquels deux personnes ont signé.

Jean-Baptiste Joseph De Croës
 Eleonore Josephine Sussenaire et philippe Wernozier prêtre
 Ghislain Joseph de Croës
 et jean-baptiste de Croës
 et Eleonore Josephine Sussenaire et philippe Wernozier prêtre



FERME SUSSENAIRE À FAVARGE. LA, EST NÉE MA QUADRISIAIEULE ÉLEONORE.

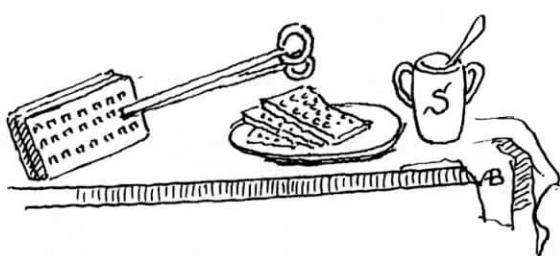


ENSEMBLE, ILS EXPLOITERONT LA FERME SERVAIS A LA HOUSSIERE.

Faire des gaufres a été, pendant plus d'un siècle, le symbole de la réjouissance familiale et campagnarde. Toutes les occasions étaient bonnes: fête, anniversaire, succès scolaires, amoureux, réunions d'amis (screine), premières règles de la fille de la maison. Quand mon grand-oncle tire un bon numéro, l'exemptant du service militaire, chez trois amis on fait des gaufres que l'on apporte dans de grandes mannes d'osier pour régaler toute le Grand-Place de Braine. Dans la région, se sont implantées des fonderies artisanales qui alimentent le marché du fer à gaufres à des prix démocratiques. Ceci s'explique par la présence au bois de la Houssière de sable de moulage pouvant résister à des températures très élevées de plus de 1 000°. Les marchands ambulants de "fer à gaufres" argumentent que la confection de gaufres de qualité exige beaucoup moins de matières premières onéreuses que celle des crêpes. D'où, une rapide et agréable récupération du capital investi. De là, le dicton : "Avec de mauvaises crêpes on fait de bonnes gaufres".

Revenons à mes quadrisaïeuls qui, au début de l'occupation française, se lancent dans la vie. Jean-Baptiste et Eléonore trouveront dans le vieil atavisme familial le juste milieu entre la résistance et la collaboration à l'annexion française, souvent honnie mais aussi parfois bienfaisante. Courageusement et intelligemment, ils surent faire face à tous les problèmes de l'heure. D'une main de maître, ils firent prospérer la ferme de Favarge et élevèrent leurs 7 enfants: 2 garçons pour commencer, suivis de 5 filles. Tous réussiront dans la vie. Quatre exploiteront une ferme et 3 filles épouseront respectivement un pharmacien, un meunier et un boulanger.

Je descends de la cadette, Sylvie, qui en 1835, à 27 ans, épouse Jean-François Servais de 41 ans. Ensemble, ils exploiteront la ferme Servais, à la Houssière.





Le vendredi 1^{er} Joseph Adrien Joseph
Servais, à la résidence de la ville de Braine le comte
mobilisé au régiment de Mons, département de Hennegau,
et en présence des témoins ci-après dénommés et
mentionnés,

nos frères présentent le Sieur Adrien Joseph
Servais cultivateur demeurant à Braine le comte,
stipéleur et sa portant fort pour le Sieur Jean
Franvis Servais son fils aîné de lui lui
laisse tout brisé désigné pour le contingent de
l'armée active demeurant aussi à Braine le comte,
d'une part,

Et jeun Baptiste Duyaugquier né au
Petit-Aubelle le 5^e décembre mil-sept cent
quarante-neuf au journalier à l'intendance de
Rosalie Josephine Daplaux son épouse qu'il
autorise à l'effet des procédures, deux ans et à
de beaux dévouements de la Dyle, d'autre part,

lesquels ont fait et volonté entre eux
ce qui suit :

Said jeun Baptiste Duyaugquier, du
mouvement de ladite Daplaux, present et
s'oblige de remplacer ledit jeun Franvis Servais
dans son service militaire aux armes, et ce
pendant tous le temps, aussi et de la manière
que ledit Servais fils en servit pour faire



JEAN-FRANCOIS NE CONNAÎTRA PAS LES AVENTURES
EXALTANTES DU GROGNARD.

IL RESTERA TRIMER AVEC PAPA !

Les Servais étaient une famille de cultivateurs écaussinnois, à la vitalité étonnante, qui pour se diversifier avaient ouvert les carrières de Thiarmont à Ecaussinnes.

En 1813, la France exsangue ratisse la jeunesse pour prolonger de quelques mois le règne de Napoléon aux abois. Jean-François n'a alors que 19 ans et est désigné pour le contingent de l'armée active. Pour sa famille, pas question de le laisser partir. Ce sont des pacifistes pour qui les militaires sont des suppôts de Satan. Car, ironie de l'histoire, 25 ans après la révolution qui consacrait l'égalité de tous les citoyens, un riche peut encore devant la loi, payer pour envoyer un pauvre illettré se faire tuer à sa place.

Le 7 novembre 1813, nous retrouvons à Braine-le-Comte, chez le notaire Joseph LECLERCQ : le père de Jean-François et Jean-Baptiste DUGAUQUIER de 31 ans, né à Petit-Roeulx, journalier habitant Rebecq, accompagné de son épouse Rosalie-Joseph PAPLEU, tous deux ne sachant signer. Malgré le code Napoléon, il a besoin du consentement de sa femme pour pouvoir remplacer Jean-François. Le principal intéressé n'est pas là. A 18 ans, il rêve d'une vie de plaisirs et d'amour et non pas à une vie de travail et de sacrifices, comme celle de ses parents. Confiant dans sa robuste santé, Jean-François rêve du prestige de l'uniforme et des bonnes fortunes qui y sont attachées, rêve de pouvoir profiter de la vie en dilapidant la petite fortune offerte à son remplaçant.

Le procédé du remplacement est peut-être déplaisant, mais si Dugauquier a la chance de revenir, alors, avec les 7500 fr. reçus, il passera de la condition pénible de prolétaire à celle de petit propriétaire. S'il ne revenait pas, sa veuve a de quoi vivre et elle devient un beau parti.

Jean-François ne connaîtra pas les aventures exaltantes du grognard, il reste trimer avec papa. Il continuera à rêver de liberté. Il fallut tous les charmes de Sylvie, les gentillesses de la famille Decroës qui cherchait à bien caser leur benjamine, pour qu'à 41 ans il se laisse mettre la bague au doigt.

Il deviendra un père soucieux d'inculquer à ses enfants "le devoir", afin que la famille continue à prospérer.

Vous qui l'avez connu et aimé, ne l'oubliez pas dans vos prières.

Priez pour le repos de l'âme
DE MONSIEUR

GERMAIN SERVAIS

Veuf de Dame MARIE-JOSEPH BRIGODE
né à Braine-le-Comte le 11 août 1837 et y
prieusement décédé le 5 juin 1902, administré des
Sacrements de Notre-Mère la Sainte Eglise.

C'était un homme juste, bon et droit, faisant le bien et évitant le mal.

Il a aimé son Dieu et l'a servi dans la droiture et la simplicité de son cœur.

Sa récompense sera grande, parce que le Seigneur l'a éprouvé par les plus grandes peines de la vie et il l'a trouvé digne de lui par sa patience admirable à les supporter. Sa mort fut douce, résignée et paisible comme sa vie, que le Seigneur lui rende tout le bien qu'il a fait.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.
(Indul. de 7 ans et 7 quarant.)
Doux cœur de Marie, soyez mon refuge.
(300 jours d'indul.)

PRIÈRE

O doux Jésus, vous dont la bonté est infinie, daignez, par les mérites de votre douloureuse Passion, vous souvenir de votre serviteur GERMAIN, et lui accorder la possession du séjour de bonheur que vous réservez à ceux qui, animés de votre amour divin, traversent cette vallée de larmes avec foi et résignation.

R. I. P.

La vieillesse est une couronne d'honneur, l'orsqu'elle se trouve dans la voie de la justice.

PROV. 16, 21.

Priez pour le repos de l'âme

JEAN-FRANÇOIS SERVAIS,

veuf de Dame

Sylvie Decroës,

prieusement décédé à Braine-le-Comte, le 27 novembre 1874, à l'âge de 81 ans, et 1 mois.

C'était un homme juste, franc et droit de cœur, craignant Dieu, ayant horreur du mal et de tout ce qui en avait l'apparence.

JOB. 1.

Il a pris soin de sa maison et n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté.

PROV. XXXI.

Adieu, mes chers enfants, adieu ! J'aurais encore voulu vivre quelques années pour vous ; mais le Seigneur m'appelle à lui : que sa sainte volonté s'accomplisse en moi. La plus douce consolation que j'emporte dans la tombe, c'est l'espérance que vous ne vous écarterez jamais de la voie de l'honneur et de la justice que je vous ai tracée par mes préceptes et par mes exemples. Souvenez-vous du jugement de Dieu sur moi, car le vôtre viendra de même. Honorez le Seigneur tous les jours de votre vie et ayez toujours les uns pour les autres une tenue vraiment fraternelle. Notre séparation aura un terme : nous nous reverrons dans le ciel. Quand on a bien vécu, la mort n'est qu'un réveil ; elle réunit ceux que la vie a séparés.

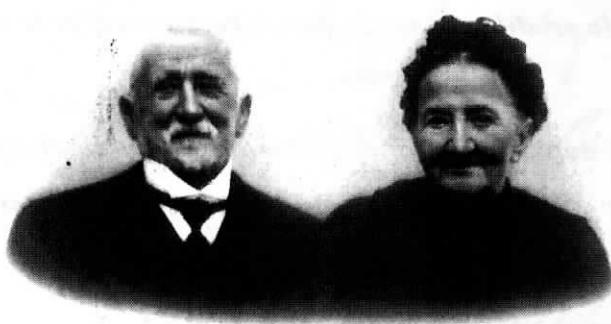
Miséricordieux Jésus donnez-lui le repos éternel.
(7 ans et 7 quarant.)
Doux cœur de Marie, soyez mon refuge.
(300 jours d'indul.)

R. I. P.

Impr. Roulinmann et Besson.

Ils étaient jumeaux. Léontine, appelée "Titi'n" ouvrit une boutique d'aunage.

Son fils, Henri dit "Bibi" y ajouta la droguerie.



A LA PIEUSE MÉMOIRE

DE
LÉON ET LÉONTINE SERVAIS

1840-1929

DROGUERIES
PRODUITS CHIMIQUES
Couleurs, Teintures, Vernis
HERBORISTERIES
Epices fines, Huiles et Vinaigres
PARFUMERIES
Savons de Toilette

DROGUERIE DU COIN
2, Rue de la Station, 2
BRAINE-LE-COMTE

OUATE
& Pansements Antiseptiques
Bandages, Sangsues
GRAND CHOIX D'ÉPONGES
Peaux de chamois
CORDES & FICELLES
Brosses en tous genres

Léontine Fernand Servais E.

Doiz

A HENRI CASTERMANT

Dieu leur a donné la vieillesse en récompense de leur vertu.



PRIEZ POUR LE REPOS DES AMES

DE MAMAN

LÉONTINE SERVAIS

Veuve de M. Henri CASTERMANT
née à Braine-le-Comte le 18 Février 1840
et prieusement décédée le 29 Janvier 1929

ET DE MONSIEUR

LÉON SERVAIS

Epoux de Dame Zoé DETOURNAY

né à Braine-le-Comte le 18 Février 1840
et prieusement décédé à Henripont le 24 Février 1929.

Leur mémoire sera chère à tous ceux qui les ont connus, car ils se faisaient aimer par la bonté de leur cœur.

Ils ont passé au milieu de nous comme un souffle bienfaisant, amis du devoir, pleins d'amour pour leur Dieu et de cœur pour tous ; aussi on les aimait parce qu'ils ne surent jamais que s'oublier eux-mêmes et penser aux autres.

Saint Grégoire. Si le juste vient à mourir d'une mort précipitée, il entrera néanmoins dans le lieu du repos, car la grâce de Dieu est sur ses saints et ses regards miséricordieux sont fixés sur ses élus.

Sagesse. Miséricordieux Jésus, donnez-leur le repos éternel.
(7 ans et 7 quarant.)

Mon doux Jésus, miséricorde. (100 j. d'ind.)

R. I. P.

Braine-le-Comte. — Imp. R. Notteghem.

Sylvie était de santé moins robuste et seulement cinq de ses enfants vécurent.

Jean-François s'éteignit à 81 ans, en 1874, dix ans après son épouse. Depuis son mariage, il y a 40 ans, que de changements ! Notre région est devenue l'une des plus industrielles du monde. La population de Braine a doublé. Cette industrialisation effrénée met fin à la domination de l'agriculture sur l'économie. La part de l'agriculture dans le revenu national passera de 50% en 1846 à 39% en 1866 et à 29% en 1880. L'importation de blé fait chuter les prix. Nos agriculteurs chercheront de nouveaux débouchés dans les laiteries coopératives et la production de fruits. Aussi, sur les cinq enfants de Jean-François, seul Léon restera à la ferme. Il décèdera à 89 ans, en 1929, sans descendance. Les nombreux héritiers vendront la ferme et les terres. Après la dernière guerre, séduit par la beauté du paysage et la proximité du bois, un promoteur en fit un quartier résidentiel. Les habitants des avenues du Bois, du Chant d'Oiseau, des Pâquerettes et de la Sapinière, se doutent-ils de la richesse de leur terre gorgée d'histoire depuis des millénaires ?

C'est la fin de la saga de cette branche de la famille. Je descends de GERMAIN, l'aîné des enfants de Jean-François et de Sylvie.

Le 20 janvier 1851, à 13 ans, il fait partie des 19 premiers inscrits à la future école moyenne de Braine. Le même jour s'inscrit Hector Denis qui n'avait que 10 ans et qui deviendra grand économiste et sociologue, professeur à l'U.L.B. et député socialiste. Toujours ce 20 janvier, s'inscrit également Prosper Hanrez qui lui deviendra sénateur libéral.

Le diplôme d'école moyenne obtenu permit à mon arrière-grand-père d'entrer au chemin de fer. Mais ça, c'est une autre histoire !

JACQUES BRUAUX

HERAUT CRIEUR

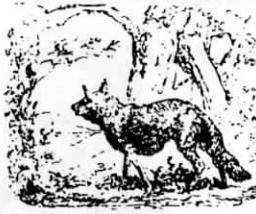
Texte écrit à l'occasion du tricentenaire de la bataille de STEENKERQUE du 3 août 1692.



LE PETIT

CHAPERON ROUGE

Il était une fois une petite fille de village, la plus jolie qu'on eût su voir : sa mère en était folle, et sa mère-grand plus folle encore. Un jour sa mère lui dit : « Va voir comment se porte ta mère-grand. Porte-lui une galette et ce petit pot de beurre.



Toc, toc. « Qui est là ? »

« Tire la chevillette, la bobinette cherra. »

« Mets la galette et le petit pot de beurre sur la huche, et viens te coucher avec moi. »





A. Brux